

20 24

RAPPORT D'ACTIVITÉ



SOMMAIRE

PRÉSENTATION D'ASKOLA	4
TEMPS FORTS	14
CHIFFRES	17
LOCALISATION DES ACTIONS	19
BILAN PAR AXE DE TRAVAIL	21
PARTENARIATS	33
PERSPECTIVES	37

REMERCIEMENTS

Lucile TOUCHARD, coordinatrice générale et Emmanuelle PETTAZZI, co-fondatrice d'ASKOLA et éducatrice-enseignante en camion-école depuis les débuts de l'association partent vers de nouvelles aventures. Elles ont participé à la construction et la vie d'un beau projet associatif, au service des familles en très grande précarité en Seine Saint Denis. L'équipe se souviendra longtemps de leur engagement sans faille, de leur générosité et de leur enthousiasme.

ASKOLA PRÉSENTATION



NOTRE VISION

NOUS RÊVONS D'UN DROIT À L'ÉDUCATION EFFECTIF POUR TOUTES ET TOUS, SANS DISCRIMINATION, AU SEIN D'UNE ÉCOLE PROTECTRICE ET ÉMANCIPATRICE.

CONSTATS



Après de nombreuses années à travailler sur le territoire de la Seine Saint Denis pour accompagner les publics les plus précaires à accéder à un droit fondamental : la scolarisation et l'éducation, l'association ASKOLA a décidé de faire un point sur la situation (interne et externe) et de retravailler ses bases afin d'améliorer la qualité de nos actions, et à terme la qualité de scolarisation des enfants et leur réussite éducative.

Les besoins d'accompagnement sur la scolarisation sont toujours présents sur le territoire et malgré une baisse significative des refus d'inscription en mairie, **DE NOMBREUX FREINS ENTRAVENT TOUJOURS L'ACCÈS À L'ÉCOLE POUR LES ENFANTS LES PLUS PRÉCAIRES ET LEUR FAMILLE:**

- discrimination
- tarifs élevés sur les "frais annexes"
- complexité des dossiers administratifs
- éloignement de la "culture scolaire"...

Ainsi, en 2024 l'équipe a posé les premières pierres d'un **chantier d'évaluation et de restructuration** de son projet et de son organisation.

FOCUS EXPULSIONS ET CONSÉQUENCES

En France en 2023, le CNDH Romeurope¹²³ fait le constat qu'il se produit encore 1 expulsion toutes les 23 heures (hors littoral nord), avec 21 expulsions en Seine Saint Denis. Cela concerne sur ce territoire principalement des baraques et structures auto-construites par les habitants.

Les expulsions répétées des lieux de vie informels, comme les squats et bidonvilles, ont des conséquences profondes et souvent dramatiques sur les habitants. Ces impacts touchent plusieurs dimensions de leur vie quotidienne et leur intégration sociale, économique et territoriale.

CONSÉQUENCES SUR LA VIE DES HABITANTS ET LEURS DROITS

- Précarisation accrue : Les expulsions entraînent une perte de repères territoriaux, une dégradation des conditions de vie (installation dans des zones insalubres ou dangereuses) et une rupture dans les démarches administratives et sociales en cours.
- Santé et sécurité : Les habitants perdent souvent l'accès aux soins médicaux, notamment préventifs ou liés à des pathologies chroniques. Les expulsions aggravent les situations de vulnérabilité, notamment pour les femmes enceintes et les enfants en bas âge.



1 [RAPPORT-DE-LOBSERVATOIRE-DES-EXPULSIONS-DE-LIEUX-DE-VIE-INFORMELS-2023.pdf](#)
2 [Rapport_2017_20-propositions-1.pdf](#)
3 [Rapport-2022_CNDH-Romeurope.pdf](#)

FREINS À L'INTÉGRATION SOCIALE, ÉCONOMIQUE ET TERRITORIALE

- Rupture des parcours d'insertion : Les efforts d'accompagnement social sont souvent interrompus, rendant plus difficile l'accès à un logement stable ou à un emploi. Cela prolonge l'errance et complique toute stabilisation territoriale.
- Isolement social : L'éloignement géographique causé par les expulsions limite l'accès aux réseaux sociaux, aux services publics et aux opportunités économiques.

IMPACT SUR L'ACCÈS À L'ÉCOLE ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

- Déscolarisation : Les enfants voient leur scolarité gravement perturbée, voire interrompue. Chaque expulsion entraîne des ruptures dans le suivi éducatif, ce qui compromet leur réussite scolaire à long terme.
- Barrières logistiques : L'éloignement des écoles ou le manque d'adresse fixe complique l'inscription scolaire et le suivi pédagogique.

Des initiatives menées sur tout le territoire français par des acteurs locaux (associatifs et institutionnels)¹, et appuyées par la politique publique de la DIHAL pour la résorption des bidonvilles, visent à l'amélioration des conditions de vie des habitants et à garantir l'accès à leurs droits fondamentaux. Le déploiement de ces actions est essentiel pour favoriser la scolarisation et permettre aux enfants d'accéder à l'école dans des conditions optimales. Malgré ces efforts, de nombreuses familles restent confrontées à une précarité extrême, rendant l'accès à l'éducation difficile : interruption fréquentes de la scolarité, absence de fournitures scolaires, de services d'hygiène ou de santé et impossibilité pour les parents et les enfants de se projeter dans un parcours scolaire en raison du risque constant d'expulsion. Quelques projets laissent entrevoir la possibilité de construire de nouvelles formes "d'habiter" et de faire société, mais de telles initiatives demeurent encore rares en Seine-Saint-Denis.

¹ Etude de capitalisation : sept dispositifs de résorption des squats et bidonvilles de Montpellier - CNDH ROMEUROPE

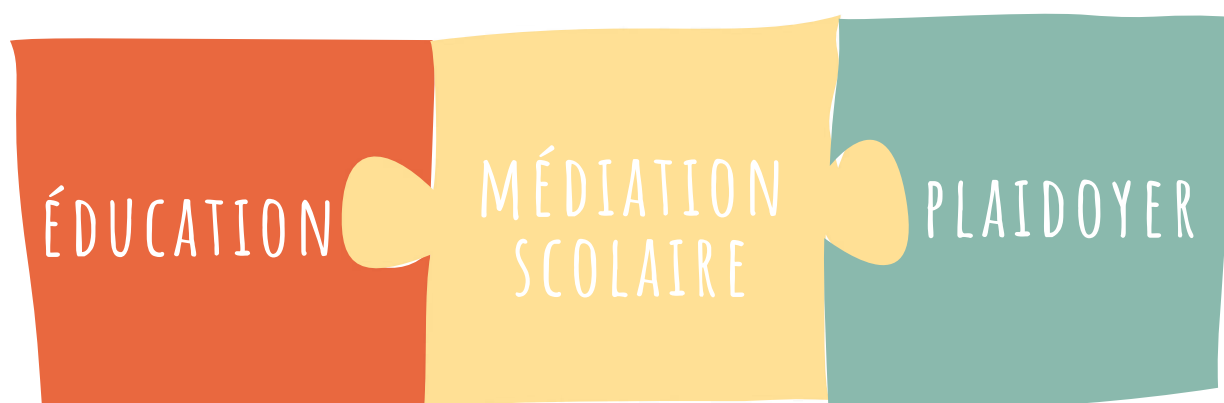
NOS OBJECTIFS

Permettre l'accès et le maintien dans l'éducation de tous les enfants qui en sont éloignés, âgés de 3 à 16 ans, et vivant dans le 93 et sa banlieue.



NOS AXES DE TRAVAIL

Trois axes de travail, complémentaires, permettent d'atteindre nos objectifs.



Permettre à l'enfant de devenir élève, à ses parents de devenir parents-d'élèves, et de s'épanouir dans ces rôles.



Permettre la création du lien familles-écoles, élèves-enseignants, son renforcement puis son maintien.



Améliorer la prise en compte des besoins de ces enfants par les politiques publiques. Défendre le droit à l'école, combattre les obstacles qui s'y opposent.

CE QUE NOUS INCARNONS

Professionnalisme, entraide, solidarité, intégrité, combativité, cohésion, complémentarité

CE QUE NOUS DÉFENDONS

Education, justice, égalité, dignité, droit, respect, participation, autonomie

NOS SPÉCIFICITÉS

18

ANS D'EXPÉRIENCES
dans la médiation scolaire en
Seine-Saint-Denis



2 CAMIONS - ÉCOLE

itinérants, permettant
d'apporter "la salle de classe"
sur les lieux de vie des familles
les plus éloignées de l'école,
les bidonvilles et les squats de
la Seine-Saint-Denis.



POUVOIR D'AGIR

des premières concernées :
leur donner les moyens de
faire pour elles-mêmes.

5

MÉDIATRICES
SCOLAIRES
MULTILINGUES

et premières
concernées, ayant une
connaissance et une
compréhension fine des
problématiques vécues
par les familles



UNE PÉDAGOGIE
UNIQUE

différenciée et adaptée
à des profils d'élèves
allophones, peu ou jamais
scolarisés antérieurement,
pensée pour faciliter
l'entrée à l'école de la
République

NOTRE ÉQUIPE

LA GOUVERNANCE ÉQUIPE SALARIÉE

Dans le courant de l'année, une réflexion est engagée et les administrateurs décident qu'il est temps de retravailler le projet et la gouvernance associative. Ainsi, la fin de l'année voit le départ de 3 membres ayant activement participé à construire l'identité d'ASKOLA, pour laisser la place à une nouvelle équipe qui apporte avec elle de nouveaux regards et une nouvelle dynamique.

Le travail de terrain est assuré par 5 médiatrices (2 recrutements en 2024), 2 éducateurs-enseignants (dont 1 responsable équipe terrain) et 1 coordinatrice générale.

En 2024, les 2 éducateur.ices et la coordinatrice générale ont choisi de quitter leur poste. Les recrutements de leurs remplaçant.es se sont déroulés dans le premier semestre 2025.

ADMINISTRATEUR . RICES

Anina CIUCIU
Élisa RIANO
Clélia CHOPINEAU
Mirela GHEORGHE
Andréa CAIZI
(décédé en 2024)

B É N É V O L E S

Eddy
Louise
Dora
Cora
Camille

SALARIÉ . ES

COORDINATION GÉNÉRALE

Lucile TOUCHARD
Emanuelle PETTAZZI

MÉDIATION SCOLAIRE

Alisa CATALAN
Mirela GHEORGHE
Suhair ISHAG KHAMIS
Loredana COROBLEA
Larisa STOICA

É D U C A T I O N

Emanuelle PETTAZZI
Loïs BATTAGLINI



PORTRAIT

ÉLISA RIANO

PRÉSIDENTE D'ASKOLA

ÉLISA, PEUX-TU NOUS RACONTER D'OÙ TU VIENS ET COMMENT AS-TU CONNU ASKOLA ?

Il y a une dizaine d'années, lorsque je travaillais aux Enfants du Canal, nous portions le projet RomCivic, de 2013 à 2018. Les jeunes volontaires en service civique travaillaient avec des associations déjà présentes sur place. ASKOLA – qui s'appelait encore ASET93 à l'époque – était l'un de nos partenaires principaux. Puis j'ai rejoint ACINA en 2018 : j'ai travaillé particulièrement au sein de l'antenne 93, où j'ai retrouvé ASKOLA, qui venait de changer de nom. C'est à ce moment-là que j'ai intégré le conseil d'administration, aux côtés d'Anina Ciuciu, Andrea Caizzi et Clélia Chopinaud. J'ai tout de suite été séduite par la vision et l'énergie du projet. ASKOLA. Cela faisait écho à mes propres valeurs et à mon engagement professionnel.

QU'EST-CE QUE REPRÉSENTE L'ÉCOLE POUR TOI ?

L'école c'est une porte d'entrée sur le monde : elle donne les clefs pour comprendre la société. C'est un bagage qui permet de se débrouiller, de ne pas subir passivement ce qui nous entoure. Bien sûr, le système actuel est loin d'être parfait : mais il offre tout de même une base de connaissances, un espace où l'on peut exercer sa pensée, développer une certaine maîtrise sur notre environnement.

La fonction profonde de l'école, à mes yeux, c'est apprendre à penser par soi-même. J'aime beaucoup cette phrase d'un jeune du projet RomCivic, qui m'avait dit, après quelques mois de mission : "ça met de la lumière dans nos cerveaux".

Il y a aussi une forme de paradoxe : l'école, tout en étant un outil d'émancipation, participe aussi à la reproduction des inégalités. Pourtant, si l'on veut utiliser les outils de notre société pour s'émanciper, pour développer une meilleure estime de soi, pour lutter contre les oppressions, l'école reste essentielle. Elle permet, au minimum, de prendre conscience du système dans lequel on vit, de faire des choix éclairés, de décider pour soi-même.

COMMENT VOIS-TU TA PLACE DE PRÉSIDENTE, TON RÔLE AU SEIN D'ASKOLA ?

Je suis devenue présidente dans un contexte de grands bouleversements. Il y a eu le départ simultané des deux responsables du pôle de direction et de trois administrateur·ices historiques. Je me suis retrouvée face à la nécessité de reconstruire une équipe solide, engagée, et même passionnée.

Je ressens une double responsabilité : un rôle de "passeuse d'histoire", je me dois de

faire honneur à la mémoire, aux transmissions de toutes celles et ceux qui ont marqué l'association, le décès d'Andrea, qui a profondément touché l'association et moi-même, a renforcé ce sentiment; et le défi d'accompagner la nouvelle équipe de direction, de soutenir les salariées, en particulier les médiatrices premières concernées qui sont les piliers du projet sur le terrain. Dans la tempête, il faut savoir rassurer, montrer une forme de stabilité, de permanence, être un repère. Être présidente, ce n'est pas être au-dessus, c'est être au cœur d'un projet associatif qui est coporté par tous ses membres.

COMMENT IMAGINES-TU ASKOLA DANS CINQ ANS ?

Je vois ASKOLA comme une association qui aura su consolider et formaliser ses méthodes et ses outils, pour qu'ils puissent être diffusés et partagés au sein du réseau. ASKOLA, c'est un fer de lance de la médiation scolaire. Nous continuerons à apprendre des autres, à nous nourrir des expériences et des savoirs des acteurs du secteur, mais nous avons une approche particulière de la médiation qu'il faut valoriser, mettre en lumière.

J'espère aussi une équipe renforcée – pas forcément en nombre, mais en compétences et en confiance en soi. Que chaque membre, salariée, bénévole, administratrice ou personne accompagnée, se sente légitime, outillé, capable d'agir et de porter le projet. L'affirmation de la place des premières concernées est un enjeu majeur : il faut qu'elles soient reconnues, écoutées, qu'elles puissent prendre toute leur place, que ce soit dans l'équipe salariée, au sein du conseil d'administration, parmi les bénévoles ou dans les publics accompagnés.

ET SI TU AVAIS UNE BAGUETTE MAGIQUE, QU'EST-CE QUE TU CHANGERAIS ?

Si j'avais une baguette magique, je souhaiterais tout simplement que la loi sur les inscriptions scolaires soit appliquée facilement, concrètement, partout et pour tous. Que ce ne soit plus un parcours du combattant pour les familles, mais un droit effectif, respecté, sans condition ni obstacle. J'aimerais aussi qu'ASKOLA puisse vraiment développer un réseau solide autour de la scolarité des enfants qui sont aujourd'hui à la marge, en impliquant les institutions et les acteurs concernés. Il faut absolument renforcer le dialogue avec l'Éducation nationale, mais aussi obtenir une réelle concrétisation de ce dialogue. Ce n'est pas seulement à nous, associations, d'aller vers eux : il faudrait aussi que l'Éducation nationale développe sa propre part de médiation scolaire, qu'elle vienne vers nous, vers les familles, vers les enfants. Si l'on parvient à créer ce point de rencontre, alors tout deviendra plus simple, plus fluide. Aujourd'hui, on a souvent l'impression de devoir faire tout le chemin seuls. Avec un vrai partenariat, une vraie réciprocité, on pourrait avancer beaucoup plus vite et beaucoup plus loin.

2024 TEMPS FORTS





JANVIER

Intervention des camions-écoles sur le bidonville de Bagnolet - échangeur du périphérique extérieur (6 familles/9 enfants)

Accueil de Suhair ISHAG KHAMIS comme médiatrice scolaire référente des publics arabophones

FÉVRIER

Audience devant le Tribunal Administratif de Montreuil pour faire reconnaître l'humiliation que subissent les mères lorsque l'inscription de leurs enfants est refusée aux guichets municipaux pour motif d'habiter en bidonville



MAI

AVRIL

Expulsion des familles vivant sur le bidonville de Bagnolet - fin d'intervention des camions-écoles

- Début d'intervention sur le bidonville de La Courneuve - Waldeck Rochet avec inscription directement à l'école (proximité du groupe scolaire Rosenberg et soutien des équipes éducatives de l'établissement) : 31 enfants / 18 scolarisés
- Action de recensement des bidonvilles avant la tenue des JO pour visibiliser les expulsions avec le Collectif Bidonvilles 93
- 2e séminaire ASKOLA

JUIN

- Article Médiapart¹ sur la victoire en justice du Collectif des Mamans : reconnaissance du préjudice pour les familles confrontées à des refus d'inscription et paiement d'indemnités compensatrices.
- Fête à Saint Denis, avec les avocates
- 24/06 : Journée de formation de la DIHAL "Comment favoriser la persévérance scolaire des 14/18 ans"

1. [Refus de scolarisation : un collectif de mères précaires a gagné face à l'État | Médiapart](#)

JUILLET

Restitution des travaux des séminaires : proposition du nouvel organigramme et gouvernance / volonté affirmée de travailler à l'intégration des premiers concernés (bénéficiaires, salariées et acteurs externes de la scolarisation) à la conception et gouvernance du projet associatif



SEPTEMBRE

Rentrée scolaire des élèves : chaque année en septembre l'équipe d'ASKOLA prépare les kits de rentrée scolaire et les distribuent aux familles accompagnées.

OCTOBRE

Changement d'administratrices de l'association - prise de poste de la présidence par Elisa Riano qui entame un chantier de recrutement de nouveaux administrateurs.rices.

DÉCEMBRE

Début des recrutements pour les postes de direction générale et coordinateur de terrain

2024

CHIFFRES



335



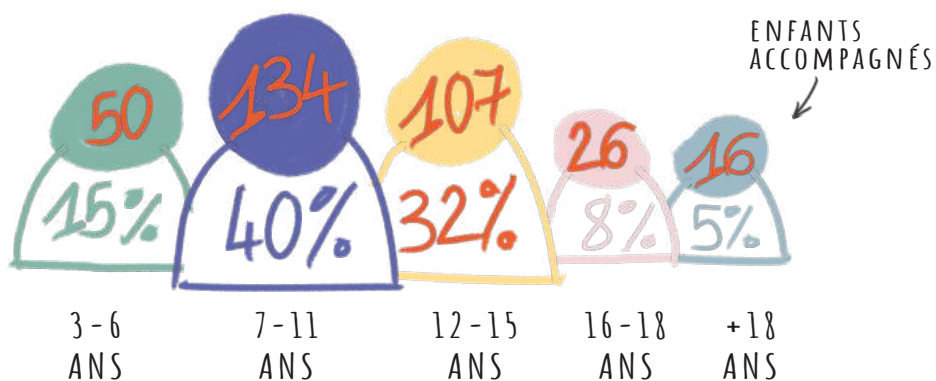
ÉLÈVES ACCOMPAGNÉS



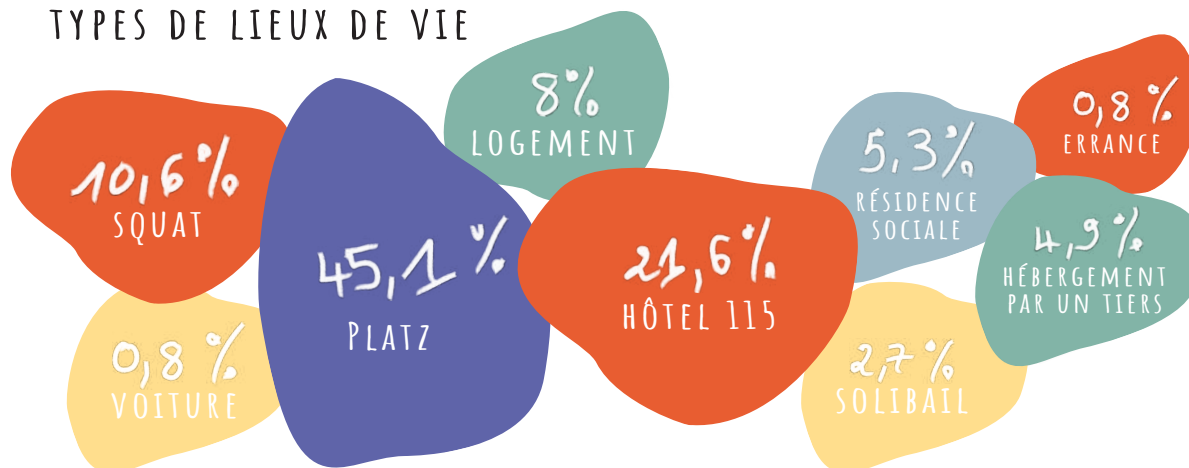
174

FAMILLES
ACCOMPAGNÉES

RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



TYPES DE LIEUX DE VIE

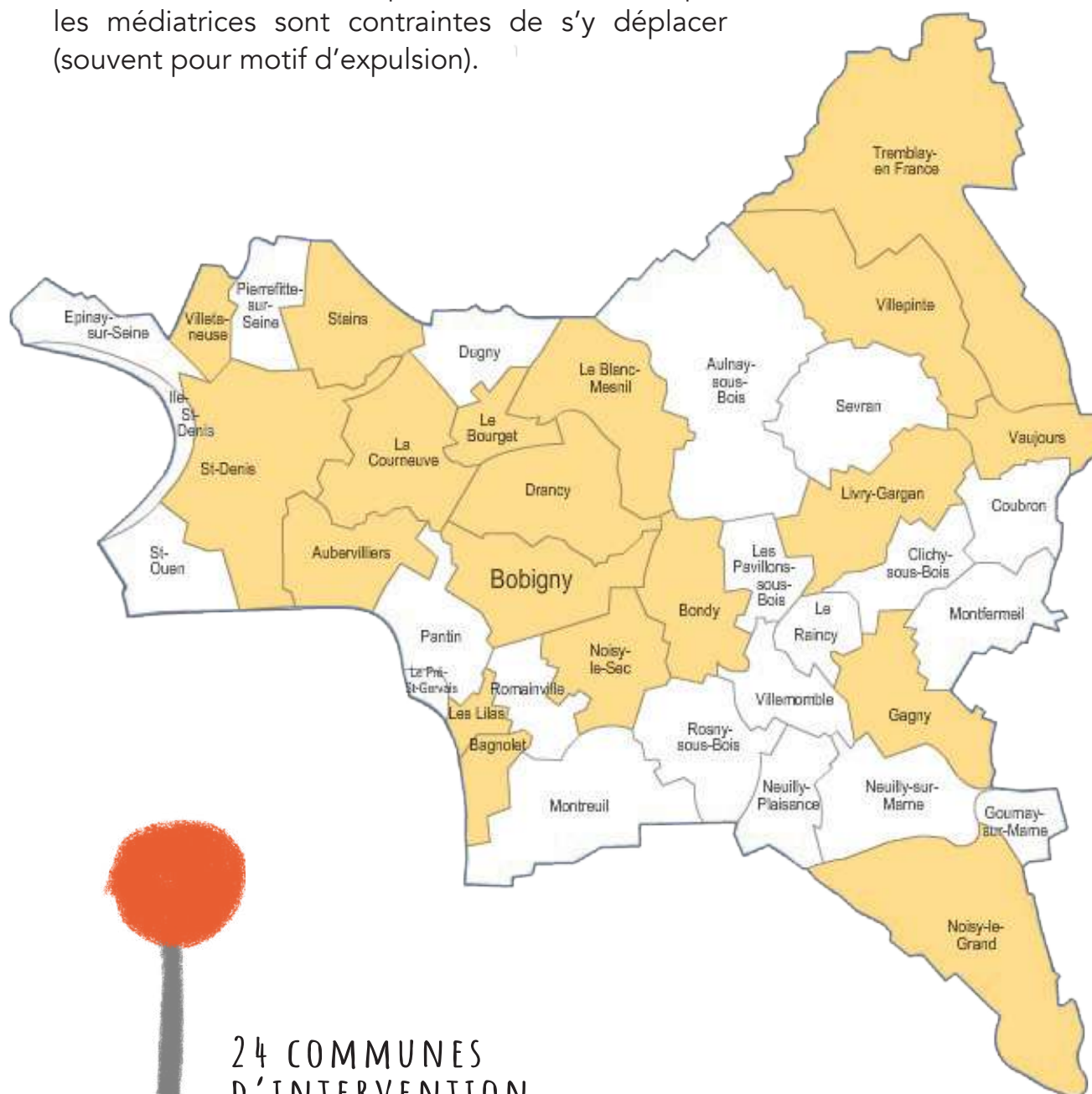


2024

LOCALISATION DES ACTIONS



Notre action se déploie principalement sur les communes de Seine-Saint-Denis et les territoires limitrophes lorsqu'ils ne sont pas couverts par d'autres associations ou que les familles suivies par les médiatrices sont contraintes de s'y déplacer (souvent pour motif d'expulsion).



Au delà du 93 :

- Paris
- Gennevilliers
- Nanterre
- Lille
- Fontenay-sous-Bois

2024

BILAN PAR AXE DE TRAVAIL



LA MÉDIATION SCOLAIRE EN 2024



LA MÉDIATION SCOLAIRE PERMET LA
CRÉATION DU LIEN ÉCOLES-FAMILLES,
SON RENFORCEMENT PUIS SON
MAINTIEN.

Elle vise à lever les obstacles

- Administratifs
- Socio-économiques
- Matériels

Elle se déploie en 2 étapes :

LA MÉDIATION INITIALE
LA MÉDIATION DE SUIVI

À toutes les étapes de la médiation, les médiatrices peuvent orienter les familles, selon leurs besoins, vers des partenaires compétents pour l'accès aux droits complémentaires à la scolarité : santé, emploi, logement...

En cas de changement de lieu de vie, elle assure, autant que possible, la continuité du suivi pour la continuité du parcours scolaire (information des établissements scolaires, organisation des transferts de dossiers, accompagnement pour les ré-inscriptions scolaires).

LE TUTORAT INDIVIDUALISÉ

Depuis 2020, ASKOLA propose un dispositif de tutorat individualisé pour les élèves accompagnés par l'association, pour lesquels les dispositifs d'aide aux devoirs existants (Devoirs Faits, IloDevoirs, AFEV...) ne sont pas pleinement adaptés.

En 2024, cinq bénévoles se sont engagés auprès de cinq élèves scolarisés, afin de leur offrir un accompagnement personnalisé, au plus près de leurs besoins.

Si ASKOLA oriente autant que possible les jeunes vers les dispositifs existants, CERTAINS ÉLÈVES NÉCESSITENT UN SOUTIEN PLUS SPÉCIFIQUE.

Il s'agit souvent :

- d'élèves allophones
- ayant été peu ou pas scolarisés antérieurement
- ou ayant besoin d'un cadre plus souple et plus individualisé que celui proposé par les structures classiques.

L'OBJECTIF EST NON SEULEMENT DE FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE, MAIS AUSSI DE PRÉVENIR LES RISQUES DE DÉCROCHAGE.

Le tutorat individualisé permet ainsi à chaque élève de bénéficier d'un temps d'accompagnement dédié, adapté à son rythme et à ses compétences.

Lors de séances régulières, souvent organisées dans des lieux ressources comme la médiathèque, le bénévole aide l'élève à réaliser ses devoirs, à consolider les apprentissages vus en classe, et à acquérir une plus grande autonomie dans son travail scolaire.

En parallèle de ce soutien scolaire, le tutorat ouvre aussi les élèves à leur environnement culturel. Des visites à la bibliothèque, au musée ou au cinéma sont organisées afin de leur permettre d'élargir leurs horizons, de se familiariser avec des lieux publics, et de renforcer leur intégration sociale.

Le rôle du bénévole ne se limite pas à l'accompagnement scolaire. Il constitue un lien précieux entre l'élève, sa famille et l'institution scolaire. En lien étroit avec le médiateur ou la médiatrice scolaire d'ASKOLA référent.e de la famille, le bénévole assure un suivi régulier de la scolarité de l'élève, transmet les informations importantes aux parents, et participe, lorsque cela est nécessaire, aux échanges avec les enseignants. Il contribue ainsi à établir une relation de confiance et à faciliter la communication entre les familles, souvent peu familières du système éducatif français, et les établissements scolaires.

L'exemple d'Octavian et Manuela, élèves scolarisés au collège, illustre bien la portée de cette action. Chaque semaine, deux bénévoles les retrouvent à la médiathèque pour des séances de travail. Au fil du temps, ils ont développé une relation de confiance qui permet non seulement de travailler efficacement sur les devoirs, mais aussi d'aborder des questions plus générales liées à la vie scolaire ou personnelle. Régulièrement, ils organisent également des sorties culturelles et, dans certains cas, accompagnent leur petite sœur Elisabeta, élève en école primaire, qui bénéficie elle aussi de cet encadrement bienveillant. Cela montre que le tutorat individualisé peut avoir des effets positifs au-delà de l'élève directement concerné, en touchant l'ensemble de la fratrie.

En 2024, le tutorat individualisé d'ASKOLA a ainsi permis à plusieurs jeunes de renforcer leurs acquis scolaires, de développer leur curiosité culturelle et de mieux s'inscrire dans leur parcours éducatif, tout en soutenant leurs familles dans le suivi de leur scolarité.



CHIFFRES DE LA MÉDIATION SCOLAIRE

290



ENFANTS
SCOLARISÉS

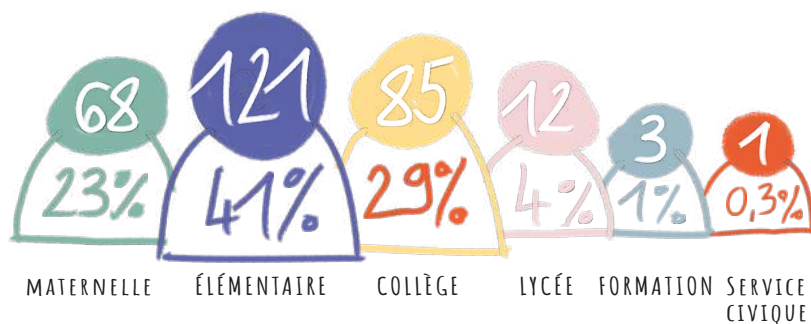
SOIT



86%

DES ENFANTS
ACCOMPAGNÉS

RÉPARTITION DES ENFANTS SCOLARISÉS PAR NIVEAU



117



ÉTABLISSEMENTS
SCOLAIRES
PARTENAIRES

149



KITS
DE RENTRÉE SCOLAIRE
DISTRIBUÉS

37

COLLÈGE

112

PRIMAIRE

5

ENFANTS
TUTORÉS

5

BÉNÉVOLES
INVESTIS



TUTORAT INDIVIDUALISÉ

13 239 €

PORTRAIT

SUHAIR ISHAG KHAMIS
MÉDIATRICE SCOLAIRE

SUHAIR, EST-CE QUE TU PEUX TE PRÉSENTER, RACONTER UN PETIT PEU D'OÙ TU VIENS ET COMMENT TU ES ARRIVÉE CHEZ ASKOLA?

Je viens du Soudan, un pays en guerre actuellement et depuis son indépendance. J'ai un bac+5 en pharmacie et j'ai exercé pendant plusieurs années en tant que pharmacienne responsable de projets humanitaires. Je suis partie en 2019 après la chute du régime de dictature qui fut au pouvoir pendant 30 ans. Je suis arrivée en France avec un VISA et j'ai décidé d'y rester.

Au début je ne connaissais personne, je suis arrivée à Lyon et j'ai rencontré l'association FORUM REFUGIES et des étudiant.es qui m'ont aidée pour l'hébergement et dans mes démarches d'accès aux droits. Avec leur aide, l'OFPRA m'a rapidement accordé l'asile : je suis devenue réfugiée en France. Pourtant, malgré la confirmation de cette obtention grâce au récépissé, cela a pris presque 3 ans avant que je reçoive la carte.

Après une première expérience professionnelle en France comme Agent de Médiation, d'Informations et de Services, j'ai décidé de quitter Lyon pour rejoindre l'Île de France. Après l'envoi de plusieurs candidatures, je suis contactée par Médecins Sans Frontières qui m'avait identifié comme "talent africain" pour une mission avec l'antenne hollandaise. Malheureusement, le statut de réfugié me mettait dans une posture particulière : je n'étais plus soudanaise et je n'étais pas française, il m'était ainsi impossible d'accéder à un poste ailleurs que dans le pays qui m'accordait l'asile. On m'a conseillé de prendre contact avec l'OCP (centre opérationnel parisien de MSF) qui, après plusieurs entretiens et enquêtes techniques et sécuritaires (sur la véracité de mon dossier, mon parcours...) on m'a confiée une première mission de 6 mois, sur un poste de responsable de projet de pharmacie dans un hôpital de terrain.

Je suis donc arrivée à Paris en 2022 puis, dans le cadre de cette mission, je suis partie en Afrique, où j'ai été confrontée pour la première fois à la guerre civile. Pendant mon travail au Darfour Soudan, on voyait les traces des conséquences de la guerre, mais là... elle avait lieu.

Début 2023, j'ai suivi la formation FLAM (français langue d'accueil et de médiation) avec l'association KOLONE. Là je me suis dit "tu peux faire de l'interprétariat! Tu peux faire un métier de médiation" : j'ai une sensibilité pour l'interculturalité, je suis conciliante, je fais du lien...

J'ai rencontré l'équipe d'ASKOLA en novembre 2023, j'étais enceinte de 5 mois, l'association m'a confiée le poste de médiatrice scolaire : j'ai signé mon contrat le 1er janvier 2024. Après la naissance de ma fille, j'ai enfin eu un hébergement à Paris (je dormais à droite à gauche avant cela).

ET QU'EST-CE QUI PEUT ÊTRE PEUT-ÊTRE LE MOINS AGRÉABLE OU LE PLUS DIFFICILE?

L'espèce de sentiment que t'as pas beaucoup de force, comment on dit, pas beaucoup de moyens pour aider les familles... Le sentiment d'impuissance... Ça me fait mal quand il y a des agents de la mairie qui nous font beaucoup de difficultés, nous rejettent, en refusant d'inscrire un enfant, en prétextant une mauvaise adresse, une école facultative pour les populations précaires... Ça me fait très mal. Cette confrontation, refus de la mairie, c'est le plus difficile.

La deuxième chose, c'est qu'on est spécialisé sur la question scolaire et qu'il nous manque des compétences pour accompagner les familles sur leurs autres droits. Dès que l'on oriente une famille vers un service public d'accès aux droits, au final, cela nous prend beaucoup de temps et nous ne sommes jamais sûres que cela aboutisse... Pour ce qu'on appelle le "droit commun" il faut attendre des mois et les personnes ne sont pas compréhensives comme au sein des associations.

SI T'AVAIS UNE BAGUETTE MAGIQUE, QU'EST-CE QUE TU FERAIS CHEZ ASKOLA?

Peut-être mettre en plus un médiateur pour la population arabophone, comme ça on sera deux. Et voilà, avoir une vraie assistante sociale.

ET TU AVAIS UNE IDÉE POUR CHANGER AUTRE CHOSE AVEC UNE BAGUETTE MAGIQUE ?

La fin de la précarité. En fait, le problème de tout ce monde-là, c'est la précarité, en fait. C'est le capitalisme qui génère la précarité... Mais vraiment c'est la précarité qui fait qu'il y a des personnes qui sont opprimées, qui ont un refus, qui ne se sentent pas bien, c'est la précarité qui fait que certaines personnes font comprendre à d'autres qu'elles ne méritent pas de venir demander des droits très simples. Pour moi, ça m'apparaît très simple, très logique d'accéder à l'école.

L'ÉDUCATION EN 2023

L'éducation permet aux enfants de devenir élèves, aux parents de devenir parents d'élèves, et de s'épanouir dans leurs rôles.

L'ÉDUCATION D'ASKOLA

2 CAMIONS-ÉCOLE



3-6
ANS



7-14
ANS

CHAQUE CAMION PROPOSE LES 2 DISPOSITIFS SUIVANTS :
PASSERELLE VERS L'ÉCOLE **DÉCOUVERTE DE L'ÉCOLE**

- Préparer l'entrée à l'école
- Apprendre à devenir élève
- Sensibiliser les parents à leur rôle de parents d'élèves
- Une première étape pour créer un lien fort et durable avec les familles lorsque les conditions de vie ne permettent pas de se projeter dans l'immédiat vers la scolarisation.

CHIFFRES DE L'ÉDUCATION

9 ÉLÈVES ACCUEILLIS
DANS LES
CAMIONS-ÉCOLE

3%

DES ÉLÈVES ACCOMPAGNÉS



2 CLASSES

↓
3-6 ANS

↓
7-11 ANS



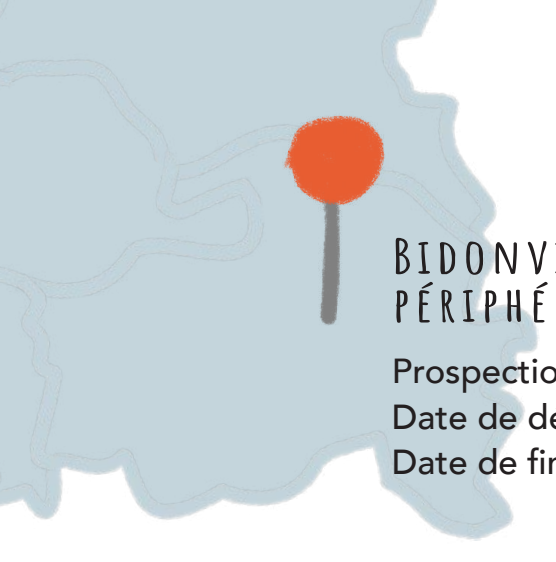
8 ÉLÈVES PAR
GROUPE EN
MOYENNE



4 À 8H DE
COURS



1 À 2 JOURS
PAR SEMAINE



BIDONVILLE SOUS L'ÉCHANGEUR DU PÉRIPHÉRIQUE PORTE DE BAGNOLET

Prospection : décembre 2023

Date de début d'intervention : 14 décembre 2023

Date de fin d'intervention : avril 2024

Après deux mois de prospection sur différents squats et bidonvilles de la Seine-Saint-Denis, à Pierrefitte-sur-Seine et Vaujours / Livry-Gargan, ASKOLA rencontre finalement les familles vivant sur le bidonville sous l'échangeur du périphérique de la porte de Bagnolet.

ASKOLA y retrouve des familles qui avaient déjà été accompagnées, par le passé, lorsqu'elles vivaient sur un autre bidonville à Saint-Ouen.

Sur ce terrain, les familles sont exposées à des nuisances importantes : sonores, pollutions. Le terrain étant situé sur une bretelle d'accès au périphérique, il n'est pas facile d'accès.

2 
CAMIONS-ÉCOLE EN
INTERVENTION

Au regard de la situation du terrain, les familles n'envisagent pas d'inscrire leurs enfants immédiatement mais elles montrent un vif intérêt pour la question de l'école. ASKOLA décide d'intervenir sur le terrain avec les deux camions-école.

9 élèves y ont été accueillis, tous les mardis et jeudis jusqu'à ce que les familles soient expulsées, fin avril 2024.

9
ÉLÈVES
ACCUEILLIS
DANS LES
CAMIONS-ÉCOLE

Durant la période d'intervention, les éducateurs ont également accompagné les enfants à la bibliothèque et au parc.

En raison du départ d'un éducateur-enseignant et d'une suspension de mission pour motif médical, les camions-école n'ont pas été mobilisés entre septembre et décembre 2024.

LE PLAIDOYER EN 2024

ASKOLA accompagne le Collectif des Mamans - une école pour nos enfants : ces mères mènent des combats pour faire appliquer le droit à l'école pour les familles en extrême précarité.

Deux salariées de l'association sont mobilisées à 25% sur l'accompagnement du collectif.

TEMPS FORTS DE LA CAMPAGNE EN 2024 :

- Audience au Tribunal Administratif de Montreuil
- Reconnaissance du préjudice subis par les familles et indemnisation (200€ à 1500€)

Après un an et demi de procédure, la justice a enfin reconnu que les refus d'inscription scolaire étaient un préjudice pour les familles vivant en squat ou bidonville et pour leurs enfants.

5 mamans ont été soutenues par ASKOLA dans cette démarche, 4 ont été indemnisées.

Roxanna a essayé pendant 9 mois d'inscrire sa fille à l'école : elle a beaucoup souffert du rejet de l'inscription de sa fille opposé par la mairie, Francesca a perdu 1 année scolaire.

- Fête au 6B (juin 2024) avec les familles et l'équipe d'ASKOLA

3 ENFANTS REFUSÉS
D'INSCRIPTION
SCOLAIRE

→ **100%**
DE REFUS
SURMONTÉS

9 MEMBRES
PERMANENTES



COLLECTIF
DES MAMANS



2024 PARTENARIATS



PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

Les parcours scolaires doivent s'accompagner des conditions nécessaires à leur réussite. En amont des scolarisations, ASKOLA prend contact avec les services compétents pour lever tous les obstacles administratifs et socio-économiques dans l'accès à l'école. Une fois les enfants scolarisés, ASKOLA oriente les parents qui en expriment le souhait vers les structures partenaires et services publics relevant de domaines complémentaires et favorisant la réussite scolaire. Les médiateurs.trices scolaires proposent des orientations au plus près de chaque situation rencontrée.

ASKOLA travaille en étroite collaboration avec le "Collectif Bidonvilles 93"
Les membres du collectif sont les suivants :

- ACINA
- Amélior
- CNDH Romeurope
- Ecole Enchantée
- Fondation Abbé Pierre
- Hors la Rue
- La Voix des Roms
- Les Enfants du Canal
- Médecins du Monde
- PMI mobile 93
- Rues et Cités
- Secours Catholique
- Solidarités International
- Système B

À l'échelle du département de la Seine-Saint-Denis, le Collectif Bidonvilles 93 a pour objectif de permettre la connaissance et la coordination des acteurs travaillant avec les personnes vivant en habitats précaires, pour répondre globalement et qualitativement à leurs besoins. Le collectif permet également d'échanger des bonnes pratiques, des informations et des outils.

Le collectif a également pour objectif de porter un plaidoyer commun pour défendre les droits des familles.



ÉDUCATION NATIONALE	
La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) du 93	Inscriptions et affectations des élèves
Le Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés de l'académie de Créteil (Casnav93)	Affectations des élèves dans les dispositifs UPE2A et UPE2A-NSA
Les établissements scolaires (les directions et les équipes éducatives)	Préparation de l'accueil, suivi des scolarités
Les assistantes sociales dans le 2nd degré	Demandes de bourses et d'aides financières (transports, restauration scolaire, fournitures scolaires, vêtements etc.)
Les psychologues scolaires	Evaluation et suivi

LES SERVICES DÉCENTRALISÉS	
Les municipalités de Seine-Saint-Denis	Inscriptions scolaires 1er degré et périscolaire
Les Centres d'Orientations et d'Informations (CIO)	Inscriptions scolaires second degré
Les Programmes de Réussite Éducatives	Appui pédagogique et financier

SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ ET DE DROIT COMMUN		
SOCIAL	Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)	Domiciliation et accompagnement social des familles dans l'accès à leurs droits fondamentaux
	Les Services Sociaux Départementaux (SSD)	Accompagnement social des familles dans l'accès à leurs droits fondamentaux
	Interlogement93	Accompagnement social des familles hébergées par le 115
SANTÉ	La protection Maternelle et Infantile (PMI) et la PMI mobile	Suivi gynécologique des femmes enceintes et suivi médical des enfants de moins de 6 ans
	Les Centres Municipaux ou Polyvalents de Santé	Suivi médical des enfants et vaccinations obligatoires pour inscription scolaire
	Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé	Suivi santé
	La Maison des Adolescents de Casado (Saint-Denis)	Suivi psychologique et thérapeutique des adolescents
ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES	Les bibliothèques, les maisons de quartier, les espaces jeunesse, les médiathèques	Accueil des séances de tutorat individualisé et accès aux loisirs

ASSOCIATIONS		
SOCIAL	ACINA - Antenne du 93	Accompagnement social global
	Les Enfants du Canal	Hébergement et accompagnement social
	Hors la rue	Accompagnement des adolescents
SANTÉ	Médecins du Monde (MDM)	Suivi santé
INSERTION PROFESSIONNELLE	Solidarité Formation Mobilisation Accueil et Développement (SFMAD)	Formations linguistiques et accompagnement accès formation ou emploi
AMÉLIORATIONS DES CONDITIONS DE VIE - ACCÈS À L'EAU ET À L'HYGIÈNE	Solidarités International	Accès eau et assainissement
ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES	Scouts et Guides de France	Accès aux vacances
PLAIDOYER	École pour Tous	Pour des changements structurels et législatifs des enjeux liés à la scolarisation et la scolarité des enfants en situation de grande précarité
	Le Collectif des Mamans - L'École pour Nos Enfants	Pour des changements structurels et législatifs des enjeux liés à la scolarisation et la scolarité des enfants en situation de grande précarité

PARTENAIRES FINANCIERS

Cette année encore, les subventions de la **DRIHL** (crédits DIHAL), de la **DRIEETS**, du **Conseil départemental** et du **Contrat de Ville** ont permis de financer nos actions de médiation scolaire.

En 2024 nous avons pu compter sur le soutien financier de la **CAF**, dans le cadre du **CLAS** et de l'appel à projet **Fonds Publics et Territoires**. Ces financements permettent de financer les actions de médiation scolaire et d'éducation avec les camions-école.

Les soutiens de la **Fondation Abbé Pierre (Fondation pour le Logement des Défavorisés)** et d'une seconde fondation représentée par Telos Impact ont financé le travail d'éducation en camion-école, de plaidoyer et le développement de la politique salariale visant à construire un cadre épanouissant et émancipateur pour les salariées premières concernées.

L'ACCOMPLISSEMENT DE NOTRE TRAVAIL EST POSSIBLE GRÂCE AU PRÉCIEUX SOUTIEN DE TOUS NOS PARTENAIRES. NOUS TENONS ICI À LES REMERCIER CHALEUREUSEMENT.



2025 PERSPECTIVES





En 2024, nous avons mené un important travail d'évaluation de l'organisation interne et du projet d'ASKOLA. Cela a permis de construire un nouvel organigramme qui servira de base à la nouvelle équipe d'administrateurs, chargée de construire par la suite un nouveau mode de gouvernance, inspiré de modèles alternatifs favorisant la collégialité et la participation des premiers concernés (salarié.es, bénéficiaires et acteurs externes de l'association).

Ce chantier se poursuivra entre 2025 et 2027 avec l'arrivée d'une nouvelle équipe de coordination (1 directrice générale et 1 coordinateur de terrain) et d'administration.

En 2025, le premier axe permettra de mieux définir la politique employeur de notre organisation, notamment le choix de travailler avec des médiatrices "premières concernées" et construire avec elles un cadre de travail épanouissant et émancipateur.

Un nouveau chantier verra également le jour sur les prochaines années avec le souhait de construire une coordination territoriale sur la question de la scolarisation des enfants en très grande précarité, proposant à tous les acteurs du sujet de se réunir et de co-construire un cadre et des processus fluides visant à favoriser la bonne intégration des enfants à l'école de la République et leur réussite scolaire.

ASKOLA poursuivra son travail de plaidoyer avec le Collectif des Mamans - L'École pour nos Enfants, afin de mettre en lumière les nombreux autres freins à la bonne scolarité des enfants (notamment sur la question des "frais annexes" à la scolarité, de la trêve scolaire et du harcèlement et des discriminations dont peuvent faire l'objet les enfants qu'ASKOLA accompagne).



CONTACTS & RÉSEAUX SOCIAUX

6B 6-10 Quai de Seine 93200 Saint-Denis
contact.askola@gmail.com
07 49 66 87 39
www.association-askola.com

CLIQUER POUR
VOIR NOS RÉSEAUX



FACEBOOK
Askola



INSTAGRAM
askola_



X
@Askola_

